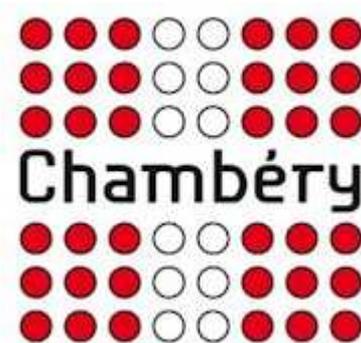


## AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE

### VILLE DE CHAMBÉRY

M. MICHEL DANTIN - Le Maire  
Hôtel de Ville  
Place de l'hôtel de Ville  
BP 11105 - 73011 Chambéry - cedex  
Tél : 04 79 60 20 94

 **Correspondre avec l'Acheteur**



L'avis implique un marché public.

Principale(s) activité(s) du pouvoir adjudicateur : Services généraux des administrations publiques ;

Le pouvoir adjudicateur n'agit pas pour le compte d'autres pouvoirs adjudicateurs.

Objet	Numéro de la consultation : 17-54 REALISATION D'UN SCHEMA DIRECTEUR IMMOBILIER
Référence	17-54/BO
Type de marché	Services
Mode	Procédure adaptée
Code NUTS	FRK27
Lieu d'exécution	CHAMBERY 73000 CHAMBERY
Durée	14 mois
DESCRIPTION	La présente consultation a pour objet d'assister le maître d'ouvrage, la ville de Chambéry dans la réalisation d'un schéma directeur immobilier (SDI) pour son patrimoine. Forme de marché : ordinaire. Attribution d'un marché unique.
Code CPV principal	<b>71241000</b> - Études de faisabilité, service de conseil, analyse
	La procédure d'achat du présent avis est couverte par l'accord sur les marchés publics de l'OMC : Non
Forme	Prestation divisée en lots : Non Les variantes sont refusées
Quantité ou étendue	Prestations réparties en 3 phases : Phase diagnostic - Phase scénario - Phase SDI
Options	Oui Possibilité de confier ultérieurement au titulaire du marché un ou plusieurs marchés ayant pour objet la réalisation de prestations similaires.

### Conditions relatives au contrat

<b>Financement</b>	Prestations réglées par un prix global forfaitaire Prix fermes. Avance de 5 % accordée dans les conditions prévues au contrat. Délai global de paiement des prestations de 30 jours. Modalités de financement des prestations : Les prestations seront financées selon les modalités suivantes : Ressources propres de la Collectivité (section fonctionnement). .
<b>Forme juridique</b>	Aucune forme de groupement imposée à l'attributaire du marché. Interdiction de présenter plusieurs offres en agissant à la fois en qualité de candidats individuels et de membres d'un ou plusieurs groupements ou en qualité de membres de plusieurs groupements.

## Conditions de participation

### Justifications à produire quant aux qualités et capacités du candidat :

#### Habilitation à exercer l'activité professionnelle, y compris exigences relatives à l'inscription au registre du commerce ou de la profession

Liste et description succincte des conditions :

Références requises mentionnées dans les documents de la consultation.

#### Capacité économique et financière :

Références requises :

Références requises mentionnées dans les documents de la consultation.

#### Référence professionnelle et capacité technique :

Références requises :

Références requises mentionnées dans les documents de la consultation.

Marché réservé : Non

La prestation n'est pas réservée à une profession particulière.

Informations sur les membres du personnel responsables de l'exécution du marché : Non

## Critères d'attribution

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés dans le cahier des charges (règlement de la consultation, lettre d'invitation ou document descriptif).

## Renseignements **Correspondre avec l'Acheteur administratifs**

Commune de Chambéry Commande publique

Carré curial - bureau 19

99 place François Mitterrand

BP 11105 73011 CHAMBERY CEDEX

**[marchespublics@mairie-chambery.fr](mailto:marchespublics@mairie-chambery.fr)**

## Documents

- Règlement de consultation
- Dossier de Consultation des Entreprises

## Offres

Remise des offres le **22/12/17 à 12h00** au plus tard.

Langues pouvant être utilisées dans l'offre ou la candidature : français.

Unité monétaire utilisée, l'euro.

Validité des offres : **120 jours** , à compter de la date limite de réception des offres.

Modalités d'ouverture des offres :

Date : le 22/12/17 à 14h00

Lieu : Dans les locaux de la personne publique. Ouverture des plis non publique. Date prévisionnelle

## Dépôt

- **Déposer un Pli dématérialisé**

Dépôt sous pli à l'adresse suivante :

Commune de Chambéry Commande publique -

Carré curial - bureau 19

99 place François Mitterrand

BP BP11105 73011 CHAMBERY CEDEX

## Renseignements complémentaires

Le DCE est à télécharger à l'adresse suivante : <http://marches-publics.info>.

La transmission des documents par voie électronique est effectuée sur le profil d'acheteur.

Les modalités de transmission des plis par voie électronique sont définies dans le règlement de la consultation. Les candidats se présentent dans les conditions suivantes : Numéro de la consultation : 17-54 Une visite sur site est préconisée. Les conditions de visites sont les suivantes : Une seule visite de bâtiments représentatifs de l'étude sera organisée sur une demi-journée, le mercredi 13 Décembre 2017 de 14h à 18h00. Les candidats ayant retiré le Dossier de Consultation des Entreprises recevront un courriel de confirmation au plus tard le lundi 11 Décembre à 12h. Les candidats qui n'auront pas reçu de courriel de confirmation pourront prévenir de leur présence par courriel à l'adresse [marchespublics@mairie-chambery.fr](mailto:marchespublics@mairie-chambery.fr) ou communiquer leurs coordonnées au début de la visite. L'absence d'un opérateur économique ou d'un candidat lors de la visite est sans incidence sur l'admission des candidats à remettre une offre. Leurs candidatures et leurs offres seront appréciées dans les mêmes conditions. Les opérateurs économiques ayant retiré le Dossier de Consultation des Entreprises après la date de visite pourront remettre une offre sur la base des documents complémentaires du dossier.

## **Recours**

Instance chargée des procédures de recours :

Tribunal administratif de Grenoble

2 Place de Verdun

BP 1135 38022 Grenoble Cedex

Tél : 04 76 42 90 00 - Fax : 04 76 42 22 69

**[greffe.ta-grenoble@juradm.fr](mailto:greffe.ta-grenoble@juradm.fr)**

Organe chargé des procédures de médiation :

Comité Consultatif de Règlement Amiable des Litiges

79 Cours charlemagne

69002 Lyon

Précisions concernant le(s) délai(s) d'introduction des recours :

Référé pré-contractuel prévu aux articles L.551-1 à L.551-12 du Code de justice administrative (CJA), et pouvant être exercé avant la signature du contrat. Référé contractuel prévu aux articles L.551-13 à L.551-23 du CJA, et pouvant être exercé dans les délais prévus à l'article R. 551-7 du CJA. Recours pour excès de pouvoir contre une décision administrative prévu aux articles R. 421-1 à R. 421-7 du CJA, et pouvant être exercé dans les 2 mois suivant la notification ou publication de la décision de l'organisme (le recours ne peut plus, toutefois, être exercé après la signature du contrat). Recours de pleine juridiction ouvert aux tiers justifiant d'un intérêt lésé, et pouvant être exercé dans les deux mois suivant la date à laquelle la conclusion du contrat est rendue publique.

Envoi le à la publication